

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 28 (2000)
La "Lettre sur les aveugles"

Marc Parmentier

Le problème de Molyneux de Locke à Diderot

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Marc Parmentier, « Le problème de Molyneux de Locke à Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 28 | 2000, mis en ligne le 18 juin 2006. URL : <http://rde.revues.org/index120.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rde.revues.org/index120.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Marc PARMENTIER

Le problème de Molyneux de Locke à Diderot

Sans prétention à l'exhaustivité, je voudrais mettre en évidence l'interdépendance entre les réponses positives et négatives apportées au célèbre problème soumis par W. Molyneux à J. Locke, en insistant plus particulièrement sur l'interprétation que, dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Condillac donne de la réponse (négative) de Locke, puis sur la manière dont Diderot, à son tour, interprète cette interprétation.

I. La réponse de Locke dans l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain*

Dans ma présentation de l'ouvrage de Locke¹, j'ai, à la suite de J. M. Vienne², tenté de montrer que la réponse de Locke³ au problème de Molyneux permet de mieux comprendre la notion « d'idée simple », constituant, dans l'*Essai*, le matériau élémentaire de toutes les idées et partant, de l'ensemble des connaissances. L'analyse de cette réponse laconique (« cet aveugle ne serait point capable, à la première vue, de dire avec certitude, quel serait le Globe et quel serait le Cube ») fait apparaître les traits suivants :

— elle est, au moins partiellement, négative, ce qui est surprenant dans la mesure où pour Locke les idées de figures sont des idées simples communes au toucher et à la vue ;

— mais précisément le problème n'intervient pas du tout dans le contexte des idées simples venant de plusieurs sens (2.5), ni dans la perspective des « sensibles communs », mais au beau milieu d'une analyse

1. *Introduction à l'Essai sur l'entendement humain de Locke*, Paris, PUF, 1999.

2. J. M. Vienne, « Locke et l'intentionnalité : le problème de Molyneux », *Archives de philosophie*, 55, 1992.

3. *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, 2.9.8.

de l'idée de perception (la première des idées simples relatives aux *opérations* de notre entendement fournies par la réflexion), visant à débarrasser de la perception elle-même ce qui relève du jugement ;

— la réponse négative de Locke fournit donc un indice sur la manière dont il conçoit (bien qu'il ne l'aborde jamais pour elle-même) l'articulation sensation/idée, laquelle ne peut se réduire à une traduction mécanique ou automatique, mais comporte un élément « intentionnel » ;

— la description que Locke donne préalablement de la formation de l'idée de sphère (2.9.8) fait intervenir deux moments : la transformation des taches lumineuses disposées sur la rétine en idée de cercle ; la transformation de cette idée en idée de sphère ;

— on peut donc faire deux hypothèses quant au fondement de la réponse négative de Locke. La première transformation en effet ne se réduit pas plus que la seconde à la transcription automatique d'une impression sensorielle, elle suppose au contraire une visée organisatrice des perceptions immédiates de couleur⁴. D'où l'hypothèse 1 : c'est l'incapacité de l'aveugle-né à ordonner ces perceptions visuelles immédiates qui l'empêche de reconnaître les objets qu'on lui présente ;

— le second moment suppose un apprentissage d'une autre nature que le premier (une *expérience* et non plus un *exercice*), puisque l'idée d'une figure dans l'espace ne peut être constituée à partir des seules impressions sensorielles : elle suppose que l'idée de cercle soit considérée comme un signe, renvoyant à un objet du monde et à l'une de ses qualités, qu'elle soit saisie comme une idée représentative. D'où l'hypothèse 2 : c'est l'incapacité de l'aveugle-né à passer de l'idée d'une figure à deux dimensions à celle d'une figure à trois dimensions qui explique son hésitation devant le cube et la sphère.

Ces quelques remarques permettent jauger les objections que Condillac va opposer à Locke.

II. Les arguments de Condillac dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*

L'ouvrage de Condillac se donne presque explicitement comme une réécriture partielle de celui de Locke (qui présente donc cette singularité

4. Si au début de son analyse, Locke part de l'idée d'un « cercle plat, diversement ombragé » (*a flat Circle variously shadow'd*), la fin du paragraphe, qui ne fait plus référence qu'à un « plan diversement coloré » (*a Plain variously colour'd*), suggère que l'idée de cercle n'est pas donnée immédiatement. Selon J.M. Vienne c'est précisément ce premier moment qui induit une réponse négative, dans la mesure où il suppose une expérience strictement visuelle, un apprentissage de la vision, indépendamment de la confrontation avec les idées tactiles.

d'avoir été réécrit au moins deux fois⁵), réécriture dont Condillac déplore que Locke ne l'ait pas effectuée lui-même, après avoir compris le rôle des signes dans la genèse des idées et des opérations de l'âme⁶.

Sur bien des points Condillac va donc suivre de très près l'exposé de Locke en adoptant son vocabulaire conceptuel (l'articulation idée simple/idée complexe, la notion d'opération de l'âme, la notion de *particule*, etc). Sur d'autres points, il va s'en écarter en prétendant le corriger. C'est précisément le cas pour la réponse au problème de Molyneux.

Les objections

Dans la sixième section de la première partie Condillac oppose à la réponse de Locke pas moins de onze objections, dont nous pouvons évaluer l'inégale pertinence en regard du texte de Locke lui-même :

(a) Condillac donne acte à Locke de sa description de l'image rétinienne, réduite à un « cercle plat, éclairé et coloré différemment » (§ 2).

Il reprend textuellement l'expression de la traduction de P. Coste, toutefois le texte de Locke permettait d'interpréter cette image soit comme celle d'un cercle, soit comme celle d'un plan diversement coloré. En choisissant la première interprétation, Condillac exclut que la réponse négative de Locke se fonde sur la formation et la reconnaissance de l'idée de cercle, soit l'hypothèse 1.

A l'inverse, Condillac croit repérer dans cette réponse une supposition induite : « ... il suppose encore... que l'impression qui se fait dans l'âme en conséquence, ne nous donne que la perception de ce cercle ».

Il a raison de parler d'*impression* et non d'idée. En effet, dans le paragraphe 2.9.3, Locke montre qu'une *impression* physique ne se prolonge pas mécaniquement dans l'âme. Mais précisément, cette observation de Locke atténue la supposition que Condillac lui impute.

De plus, Condillac est victime d'une imprécision de la traduction de P. Coste, puisque Locke écrivait : « *whatever alterations are made in the Body, if they reach not the Mind; whatever impressions are made on the outward parts, if they are not taken notice of within, there is no Perception* ». En d'autres termes, Condillac, à la suite de P. Coste⁷, ne remarque pas le rôle de l'attention.

5. Par Leibniz et par Condillac.

6. « Il ne paraît pas que ce philosophe ait jamais fait son principal objet du traité qu'il a laissé sur l'entendement humain [...] quoiqu'il prévît qu'un ouvrage composé de la sorte ne pouvait manquer de lui attirer des reproches, il n'eut, comme il le dit, ni le courage, ni le loisir de le refaire. Voilà sur quoi il faut rejeter les longueurs, les répétitions, et le désordre qui y règnent. Locke était très capable de corriger ces défauts... » (Introduction).

7. Qui traduit : « il n'y a point de perception, si l'esprit n'est pas actuellement frappé de ces altérations (du corps), si ces impressions ne parviennent point jusque dans l'intérieur de notre âme ».

(b) Seconde objection : « Locke avance, sans preuve, que la sensation de l'âme ne représente rien de plus que l'image que nous savons se tracer dans l'œil » (§ 3).

Ceci n'est rien d'autre qu'une généralisation et une reformulation de (a). Condillac se borne ici à exposer le risque déjà exprimé par Descartes, au début du sixième discours de la *Dioptrique* : pour expliquer la vision, il ne faut pas se mettre dans le cas de supposer, dans notre cerveau, d'autres yeux regardant les images rétinienne !

Or on ne peut reprocher à Locke de tomber dans ce panneau, d'une part parce qu'il ne parle pas des images rétinienne en tant que telles, d'autre part parce qu'il rejette leur traduction automatique en idées.

Ce qu'il y a de juste dans la remarque de Condillac c'est la double contrainte pesant sur l'explication de la vision depuis la découverte de Kepler : le *mécanisme* de la vision doit faire intervenir l'image rétinienne ; la *phénoménologie* de la vision ne peut au contraire pas s'y référer, de sorte que son statut et sa nature restent indécidables et, paradoxalement, aveugles⁸.

(c) Condillac s'appuie sur son expérience personnelle à la vue d'un globe : « Pour moi... je vois autre chose qu'un cercle plat... » (§ 3)

Ceci ne prouve évidemment rien. Locke dirait sans doute la même chose, mais il ne faut pas confondre l'immédiat sémantique, se livrant dans l'expérience ordinaire, et l'immédiat syntaxique, dégagé par l'analyse de cette expérience. Locke ne commet pas cette faute de méthode, puisque précisément son analyse de la perception, comme celle de toutes les opérations de l'âme, se fonde sur un approfondissement méthodique de l'expérience ordinaire.

Condillac développe ensuite trois arguments (d'inégale valeur) contestant la possibilité d'un jugement passant inaperçu et se faisant passer pour une perception.

(d) Locke suppose que nous connaissons quelle sorte d'image un corps convexe produit sur la rétine, or la plupart des hommes n'ont pas cette connaissance.

Le reproche n'est guère pertinent puisque Locke ne se réfère pas explicitement à l'image rétinienne et encore moins à une connaissance mathématique ou géométrique de sa nature. C'est précisément l'absence d'une telle connaissance qui rend l'expérience nécessaire.

A l'inverse, on pourrait observer qu'au début du § 2, c'est Condillac lui-même qui suppose connaître la nature de « l'image qui se trace dans l'œil ».

8. Pour surmonter cette double contrainte, il faudrait aborder de front la métaphysique de l'union de l'âme et du corps, ce que ne font ni Locke ni Condillac.

(e) Un jugement et une sensation ne peuvent se mêler : « nous verrions d'une façon et nous jugerions d'une autre » (§ 3).

Condillac met ici le doigt sur une vraie difficulté, dont il renforce encore la pertinence en évoquant très habilement la persistance des illusions d'optique, en dépit d'un jugement et même d'une croyance contraires, dans une situation symétrique inverse de celle du problème de Molyneux : en voyant un tableau (un bas relief), j'ai une vision en relief, bien que je sache que le tableau n'est qu'une surface plane⁹. Notons que Diderot reprend cet argument dans lequel il repère une contradiction entre la vue et le toucher : « ...et quand (l'aveugle opéré par Chelseden) se fut bien convaincu, à force de regarder des tableaux, que ce n'étaient point des surfaces seulement qu'il voyait, il y porta la main, et fut bien étonné de ne rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie... ».

La vraie difficulté en effet ne tient pas aux conditions de possibilité du jugement lui-même (qu'il soit fondé, comme chez Descartes, sur une géométrie innée, comme chez Malebranche sur la vision en Dieu, ou, comme chez les empiristes, sur l'expérience), mais à la question de savoir comment un jugement peut, non seulement se combiner à une perception, mais se faire passer pour une perception¹⁰.

La seule manière de prendre la défense de Locke consiste à faire l'hypothèse que le jugement dont il parle dans le paragraphe 2.9.8 n'est pas un vrai jugement mais une visée, une « posture intellectuelle », une manière de voir, sollicitant les ressources intentionnelles de l'entendement.

(f) Ce qui compromet la possibilité d'un tel jugement, c'est l'impossibilité d'en prendre conscience : « il est impossible de nous faire avoir conscience de ces sortes de jugements » (§ 4).

Dans le cas présent, le jugement n'est inconscient que parce qu'il se présente comme une perception. Cet argument n'ajoute donc rien au précédent.

De plus l'argument ne porte guère contre Locke, qui est le premier à refuser toute affirmation gratuite et indécidable sur des pensées inconscientes, affirmation comparable à celle d'une pensée dans une pendule (2.1.10).

(g) Locke devrait raisonner pour « les distances, les situations, les grandeurs et l'étendue » de la même manière que pour les figures, or l'énoncé même du problème de Molyneux (dans lequel les deux objets sont supposés de la même taille) montre qu'il ne le fait pas (§ 5).

9. En présentant ce contre-exemple, Condillac a raison d'introduire un nouveau terme, l'*apparence*, que Locke distingue lui-même de l'idée.

10. En termes contemporains, cette difficulté est celle de la *modularité* de la perception. On peut penser que seul Malebranche se donne les moyens métaphysiques de résoudre cette difficulté, même si sa solution semble à tous ridicule.

On pourrait rétorquer qu'il s'agit, dans l'énoncé du problème, non pas de se prononcer sur la grandeur, mais de mettre cette variable entre parenthèses pour concentrer toute son attention sur la seule variable en question, la figure.

(h) Condillac considère que la comparaison entre la vue et l'ouïe ne vaut pas, dans la mesure où l'ouïe est incapable de faire connaître les distances et qu'elle n'est pas faite pour cela (§ 9-10).

Indépendamment de la référence à un argument finaliste douteux (la seule finalité de la sensation c'est de pourvoir à la conservation, tout le monde est d'accord là-dessus), la comparaison entre la vue et l'ouïe est développée par Berkeley (dans la *Nouvelle Théorie de la vision*, §46), mais non par Locke, et Condillac a tort de faire l'amalgame dans la formule : « ceux que je combats ».

Le fondement de la réponse positive de Condillac

Nous pouvons à présent tenter d'éclairer le sens de la réponse *positive* que Condillac défend dans son *Essai*. Son mérite est d'aborder explicitement et de front le problème de l'articulation entre perception et idée, traité seulement en filigrane par Locke :

— cette transformation d'une sensation en idée n'est pas un processus mécanique, mais requiert l'intermédiaire d'une *attention* (elle-même orientée par un intérêt ou une inquiétude actuels) ;

— cette attention ne s'attache pas à la représentation elle-même mais à son objet : faire attention à une sensation c'est en même temps reconnaître son objet. Par les conditions mêmes de sa formation, une idée est donc toujours déjà un signe : toute idée comporte un « rapport que nous faisons à quelque chose hors de nous » (première partie, chapitre 2, § 11).

De ce point de vue l'idée d'un cercle, dont Locke suggère qu'elle pourrait résulter d'une organisation des données visuelles et des taches colorées, sans référence à un objet extérieur, n'a pas de sens pour Condillac. C'est la raison pour laquelle, à ses yeux, le cercle doit être immédiatement présent sur l'image rétinienne. Nous avons vu que cette supposition empêchait Condillac de prendre en compte toute la subtilité de la réponse de Locke ;

— il en résulte très logiquement que toute sensation enveloppe une idée d'étendue, y compris par exemple une sensation de lumière ou de couleur : « ... quand nous apercevons de la lumière, des couleurs, de la solidité, ces sensations et autres semblables sont plus que suffisantes pour nous donner toutes les idées qu'on a communément des corps... N'y trouve-t-on pas les idées d'étendue, de figure, de lieu, de mouvement, de repos, et toutes celles qui dépendent de ces dernières » (première partie, chap. 2, § 9).

Mais en incluant dans la texture même de toute idée de sensation la localisation spatiale de son objet, sans interroger le mécanisme de cette localisation mentale, Condillac ne suppose-t-il pas le problème résolu¹¹ ?

Le scrupule métaphysique

Condillac enrichit toutefois le débat en ajoutant une raison, un scrupule, qui aurait pu fonder valablement une réponse négative, scrupule qui, aux dires mêmes de Condillac, nous fait sortir du champ de la théorie de la connaissance et nous fait entrer dans la *métaphysique* : « Qui vous a dit que ces corps doivent avoir au toucher la même figure qu'ils ont à la vue ? » (§ 14)

Or cette question est indécidable pour l'aveugle, ne pouvant être tranchée que par l'expérience. Mais on voit bien que le rôle de celle-ci s'infléchit ici considérablement, puisqu'elle n'a plus pour fonction de perfectionner la connaissance du monde, mais de résoudre, ou plutôt de mettre entre parenthèses, des questions métaphysiquement fondées.

III. Berkeley/Voltaire

Je voudrais à présent proposer une première hypothèse de lecture : ce scrupule métaphysique est de tonalité, sinon d'inspiration, berkeleyenne.

Si l'on se réfère à la *Nouvelle Théorie de la vision*, publiée en 1709 par Berkeley, la thèse centrale d'une complète hétérogénéité entre idées visibles et idées tactiles exclut une véritable contradiction entre ces deux ensembles d'idées entièrement disjoints.

Berkeley met néanmoins en évidence le caractère contingent de la relation entre les signifiants que constituent les idées visibles et les signifiés que constituent les idées tactiles. De plus, dans la première partie de son ouvrage, il montre, en analysant un dispositif optique imaginé par I. Barrow, que la signification habituelle de certains signes visibles peut s'inverser, ce qui conduit bien à une sorte de contradiction entre la vue et le toucher, contradiction dont l'éventualité est au centre du

11. Dans son *Traité des Sensations*, Condillac est conduit à infléchir sensiblement sa position, en reconnaissant que « Ce sont des jugements d'habitude qui nous font attribuer à la vue, des idées que nous ne devons qu'au tact » (*Traité des sensations*, 3^e partie, chap. 4). On peut se demander si ce pas en arrière est principalement dû à la prise de conscience des lacunes de sa première réponse dans l'*Essai*, ou aux observations aigres-douces de Diderot dans la *Lettre sur les aveugles*.

scrupule condillacien¹². Pour l'illustrer Berkeley recourt à une analogie linguistique et à l'expérience de pensée d'un homme parlant anglais à l'envers¹³.

On sait que Condillac n'a pas la réputation de lire très attentivement les auteurs, il est donc peu probable, en l'occurrence, qu'il ait lu ce texte, même dans la traduction française publiée en 1737.

Il est plus vraisemblable qu'il connaît Berkeley surtout d'après les *Éléments de la philosophie de Newton*, publiés par Voltaire en 1738.

De fait, dans le chapitre II, 7 Voltaire suit de très près la théorie exposée dans la *Nouvelle théorie de la vision*, au point d'en traduire parfois presque mot à mot les principales thèses :

- la distance n'est pas vue immédiatement ;
- la géométrie (pas plus que la physique et la physiologie) ne peut rendre compte de la vision, car les angles ne sont pas perçus, ils ne peuvent être cause de la perception de la distance ;
- seule l'expérience permet de juger de la distance ;
- les idées visibles sont donc spécifiquement distinctes des idées tactiles ;
- il faut comprendre l'apprentissage de la vision par comparaison avec l'apprentissage du langage : nous apprenons à voir comme nous apprenons à parler et à lire ;
- cette comparaison linguistique est étendue au « langage des passions », qui nous permet de lire, instantanément mais non immédiatement, les passions sur un visage. Elle permet donc de distinguer immédiateté et instantanéité : ce n'est pas parce qu'une perception est instantanée qu'elle est immédiate.

12. Ce dispositif en effet dissocie et contrarie deux paramètres qui ordinairement varient dans le même sens, l'un géométrique, la divergence, l'autre phénoménologique, la confusion. Il inverse donc la signification de l'un d'entre eux. Le dispositif produit une convergence des rayons venant vers l'œil, donc on devrait voir l'objet à une grande distance, or, on le voit plus ou moins proche selon la place de l'œil par rapport au foyer de l'appareil, donc selon que l'image de l'objet est plus ou moins confuse. La convergence joue donc ici dans le sens de la proximité et va de pair avec la confusion. Sa signification habituelle est donc inversée, ce qui signifie que le signe phénoménal, la confusion, l'emporte sur le paramètre géométrique, la convergence.

13. « Ce cas est pour beaucoup le même que celui où nous imaginerions un Anglais rencontrant un étranger qui utilise les mêmes mots qu'en anglais, mais avec une signification directement contraire. L'Anglais ne manquerait pas de porter un jugement erroné sur les idées attachées à ces sons dans l'esprit de celui qui les a utilisés. De même, dans le cas présent, l'objet parle (si je puis dire) avec des mots dont l'œil a une bonne connaissance, à savoir les confusions de l'apparence ; mais là où, jusqu'ici, des confusions plus grandes avaient toujours l'habitude de signifier des distances plus proches, elles ont, dans ce cas, une signification directement contraire, car elles sont associées avec des distances plus grandes. D'où il suit que l'œil doit être inévitablement trompé, puisqu'il prendra les confusions dans le sens où il a été habitué à le faire, et qui est directement opposé au vrai sens » *Nouvelle Théorie de la vision*, § 32, trad. L. Dechéry, in *Œuvres de Berkeley*, I, Paris, PUF, 1985.

D'ailleurs, comme le note Cassirer, les principes de cette théorie sont admis par tout le monde¹⁴ : la célèbre opération réalisée par Chelsheden en 1728 ne leur apporte-t-elle pas une éclatante confirmation ?

S'agissant à présent du problème de Molyneux proprement dit, ces principes ne conduisent-ils pas tout naturellement à y apporter une réponse négative ? Sans doute, mais pour des raisons tout à fait différentes, voire opposées à celles de Locke !

En effet, dans la troisième partie de la *Nouvelle Théorie de la vision*, Berkeley n'hésite pas à déformer et détourner complètement la réponse de ce dernier : « Une plus ample confirmation de notre principe peut être tirée de la solution du problème de M. Molyneux que M. Locke a publiée dans son Essai... Or si une surface carrée perçue par le toucher était de la même sorte qu'une surface carrée perçue par la vue, il est certain que l'aveugle mentionné ici pourrait reconnaître une surface carrée aussitôt qu'il la verrait »¹⁵.

Berkeley interprète donc la teneur négative de cette réponse comme un argument étayant sa propre thèse d'une hétérogénéité entre les idées visibles et tactiles, thèse directement contraire à celle de Locke, pour qui les idées de figures sont *communes* au toucher et à la vue.

Or Berkeley connaît parfaitement l'*Essai* de Locke qu'il a lu et commenté chapitre par chapitre, dans ses *Notes philosophiques*.

D'une part il ne faut donc pas hésiter à parler ici de mauvaise foi délibérée, d'autre part ses propres principes lui font manquer toute la subtilité et la difficulté de la réponse lockienne.

Or Voltaire, à son tour, n'hésite pas à aligner artificiellement la position de Locke sur celle de Berkeley, en recourant à l'amalgame. Ce faisant il brouille définitivement les pistes : il sera quasi impossible, après le succès de ses *Éléments*, d'imaginer que le problème se pose pour Locke et Berkeley dans des termes différents et que les réponses apportées par les deux auteurs puissent se fonder sur des raisons opposées. La réponse proprement lockienne devient impensable.

IV. La *Lettre sur les aveugles*

En première lecture, en n'hésitant pas à superposer aux déformations délibérées de ses prédécesseurs le sédiment de sa propre mauvaise foi, Diderot semble encore plus mal placé que quiconque pour comprendre le principe de cette réponse.

14. « La théorie de la vision de Berkeley a été connue et admise, dans ses traits essentiels, par presque tous les psychologues de premier ordre du XVIII^e siècle », E. Cassirer, *La philosophie des lumières*, trad. P. Quillet, Paris, Fayard, 1886, p. 168.

15. *Nouvelle Théorie de la vision*, éd. cit., § 132-133.

En effet il n'hésite pas, à plusieurs reprises, à projeter sur l'ensemble des tenants d'une réponse négative ce qui constitue à ses yeux le seul argument valide en sa faveur, à savoir le scrupule métaphysique de son contemporain et ami Condillac : « Ils ont supposé pareillement que l'aveugle-né verrait aussitôt qu'il aurait l'organe sain... ils ont ajouté : "Accordons à l'aveugle-né un peu plus de philosophie que vous ne lui en donnez... mais cependant, qui m'a assuré qu'en approchant de ces corps et en appliquant mes mains sur eux, ils ne tromperont pas subitement mon attente, et que le cube ne me renverra pas la sensation de la sphère, et la sphère celle du cube ?" ».

On doit même, me semble-t-il, faire l'hypothèse que l'importance excessive et rétrospective que Diderot attache à l'argument condillacien tient précisément à sa tonalité berkeleyenne.

En premier lieu, dès la première partie de la *Lettre*, et à travers la définition analogique que l'aveugle du Puiseaux donne du miroir, Diderot formule l'éventualité d'une contradiction entre la vue et le toucher.

En second lieu, on peut remarquer qu'il infléchit le sens des « raisons métaphysiques assez subtiles » introduites par Condillac en les généralisant : il faut admettre non seulement la possibilité que la vue et le toucher soient en contradiction, mais encore que la vue, par elle-même, ne fournisse aucune assurance sur la présence d'un quelconque objet, ce qui conduit Diderot à retrouver le problème berkeleyien de l'intermittence des objets sensibles¹⁶ : « Sans l'expérience, celui qui aperçoit des objets pour la première fois, devrait s'imaginer, lorsqu'ils s'éloignent de lui, ou lui d'eux, au-delà de la portée de sa vue, qu'ils ont cessé d'exister ».

Ceci est de nature à adoucir le reproche de mauvaise foi. En imputant à Berkeley un argument formulé par Condillac, Diderot se serait borné à expliciter la pensée de cet auteur plus clairement qu'il ne l'avait fait lui-même.

De ce point de vue, l'hypothèse métaphysique d'une contradiction entre la vue et le toucher sur laquelle se rencontrent les deux « philosophes de la première force » que sont Berkeley et Condillac, est sans doute l'une des raisons qui le poussent à conseiller à son ami de lire (plus ?) attentivement les écrits de l'évêque de Cloyne¹⁷.

En rapprochant les points de vue de Berkeley et Condillac, Diderot semble donc s'éloigner d'autant de celui de Locke. Or il n'en est rien.

L'une des preuves de l'extraordinaire perspicacité philosophique de Diderot dans la *Lettre*, c'est en effet sa capacité à retrouver, par ses propres forces, les termes dans lesquels le problème de Molyneux se posait pour Locke.

En analysant les présupposés implicites des réponses antérieures, Diderot accentue l'opposition entre :

16. Cf. G. Brykman, *Berkeley et le voile des mots*, Paris, Vrin, 1993, pp. 282-299.

17. Dont le système idéaliste lui apparaît comme incontournable, voire irréfutable, bien qu'il constitue le « scandale de la raison ».

- un *exercice* de l'œil et un auto-apprentissage de la vision qu'un aveugle recouvrant la vue pourrait acquérir de lui-même, à partir d'impressions purement visuelles ;
- une *expérience* des rapports entre données visibles et tactiles, fondée sur une série de comparaisons et de jugements, laquelle n'est accessible qu'à un philosophe ou un géomètre.

Or en analysant la première condition, qui, selon lui, peut seule différer la réponse d'un aveugle-né recouvrant la vue, Diderot retrouve le premier moment de l'analyse lockienne. En effet, pour lui comme pour Locke, l'image rétinienne ne comporte que des impressions de couleur, mais aucune idée de figure. A la première vue, un aveugle récemment opéré n'aperçoit donc rien, pas même une figure en deux dimensions.

Diderot réactualise donc, mais vraisemblablement sans savoir qu'il est présent chez Locke, l'un des arguments en faveur d'une réponse négative au problème de Molyneux (l'hypothèse 1), alors même que Berkeley et Condillac avaient tout fait pour l'occulter.

Conclusion

Les difficultés soulevées par le problème de Molyneux tiennent bien au fait que les réponses qui lui ont été apportées ne sont nullement indépendantes les unes des autres.

Ce n'est donc pas seulement Jean Bernard Mérian, qui, en observateur critique et intelligent, pratique le déplacement des doctrines¹⁸, mais d'abord les protagonistes eux-mêmes.

Et c'est bien la fréquence de ces déplacements, de parti pris, de négligence ou de mauvaise foi, qui fait du problème de Molyneux, comme le souligne Cassirer¹⁹, un point de convergence entre toutes les philosophies de la connaissance, de Locke à Diderot.

Marc PARMENTIER
Université de Lille 3

18. Comme le montre F. Markovits : « Diderot, Mérian et l'aveugle », postface à l'édition de J.B. Mérian, *Sur le problème de Molyneux*, Paris, Flammarion, 1984.

19. « En considérant l'ensemble des problèmes dont traitent la théorie de la connaissance et la psychologie du XVIII^e siècle, on est frappé d'apercevoir que, malgré leur diversité et la spécificité de chacun, ils convergent tous vers un même point. La recherche de détail se voit conduite constamment, en dépit de toute sa richesse et de son apparente dispersion, vers un problème théorique fondamental où se rejoignent tous ses fils », *op. cit.*, p. 163.

